

# La Lettre

n°64

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

## ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

## Défendre les Départements ruraux : notre combat pour le Lot-et-Garonne

En avril dernier, le choix des élus départementaux d'adopter un budget « en l'absence d'équilibre réel » avait pour objectif de mettre l'accent sur les manquements de l'État à l'égard des Départements et de le rappeler ainsi à ses responsabilités.

Ce vote sonnait également comme un appel à la mise en œuvre d'une justice territoriale qui fait défaut dans notre pays. Car une fracture se creuse entre, d'une part, des territoires en expansion qui bénéficient pleinement des bienfaits de l'économie mondialisée et, d'autre part, des territoires principalement ruraux engagés dans des trajectoires d'appauvrissement, en proie à un sentiment d'abandon et de déclassement.

Il y a un an, j'avais déjà saisi le Premier Ministre Manuel Valls des difficultés spécifiques du Lot-et-Garonne, emblématiques de celles des Départements ruraux. Depuis, j'ai rencontré tous les ministres concernés, sans réponse concrète. C'est pourquoi, j'ai sollicité le nouveau Président de la République au lendemain de son élection. Le dialogue qu'il a bien voulu ouvrir, en réponse à ma démarche, ravive une lueur d'espoir...

Reçu à Paris avec les élus représentant l'ensemble des sensibilités politiques de notre Assemblée et tous les parlementaires, j'ai affirmé notre volonté que le Lot-et-Garonne soit un Département pilote pour expérimenter de nouveaux dispositifs sur

la base d'un pacte de confiance avec l'État, assorti des moyens nécessaires et de l'autonomie suffisante. J'ai exprimé de vive voix nos doléances au président Emmanuel Macron à l'occasion de la rencontre, le 6 juillet, au Palais de l'Élysée, avec Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des Départements de France, que j'accompagnais.

Tandis que nous menions la bataille, la Chambre régionale des comptes nous transmettait ses préconisations dans le but d'assurer le retour à l'équilibre de notre budget. Elles étaient articulées autour d'un triptyque : nouvelle baisse des dépenses de fonctionnement à hauteur de 6,4 M€, hausse de la fiscalité locale et stabilisation des investissements annuels autour de 45 M€.

Certes, le remède était difficile à avaler, mais la potion aurait pu être bien plus amère. Nous avons su éviter le pire et défendre nos grandes priorités. Ce fut par exemple le cas de l'aide aux associations qui diminuera en volume, mais dont nous avons obtenu qu'elle reste à un seuil acceptable. L'essentiel ayant pu être sauvé, il était de notre responsabilité d'élus d'entériner ces recommandations. Nous l'avons fait sans gaité de cœur, mais les rejeter nous aurait conduits de facto à abandonner notre pouvoir budgétaire et, ainsi, à passer sous la tutelle de l'État.

Désormais, nous poursuivrons avec encore plus d'énergie le combat engagé en faveur d'une ruralité vivante.

## 2

### BUDGET DÉPARTEMENTAL

- L'obligation de compenser la dette de l'État cette année encore...
- Une hausse de fiscalité contrainte
- Sauver l'essentiel

## 3

- Un combat de longue haleine

## 4

- Le Lot-et-Garonne, chef de file de la mobilisation pour la défense des Départements ruraux

**Directeur de la publication :** Matthieu Stievet

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE  
Le Département

## BUDGET DÉPARTEMENTAL

# L'obligation de compenser la dette de l'État cette année encore...

Lors de sa session du 6 juillet, l'assemblée départementale a suivi les préconisations de la Chambre régionale des comptes (CRC) pour rétablir l'équilibre réel du budget, en l'absence des 20 millions d'euros que le Département réclamait à l'État pour compenser les charges restant dues par ce dernier au titre des allocations de solidarité nationale (APA-PCH-RSA).

Le budget de résistance adopté en avril par le Département de Lot-et-Garonne aura servi d'électrochoc au plan national. Tout le monde parle désormais ouvertement du problème auquel sont confrontés les Départements ruraux. Un choix courageux mais aussi salutaire dans la mesure où la solution relève exclusivement de l'État. 15 autres Départements sont sommés par la Caisse nationale des allocations familiales de payer les mensualités du RSA dont ils ont suspendu le paiement pour quelque 215 M€. Ce n'est plus tenable ! Certes, la période électorale récente n'était pas propice à l'obtention d'une solution pérenne. Pour l'heure, notre collectivité est contrainte de faire sans les 20 M€ que l'État lui doit et dont elle a impérativement besoin pour équilibrer son budget. Le principe de réalité a donc conduit les élus départementaux, en responsabilité, à faire en sorte que ce retour à l'équilibre soit le moins douloureux possible, notamment

pour les contribuables et les partenaires de la collectivité.

### Partager l'effort

En l'absence des 20 M€ dus par l'État au Département, la Chambre régionale des comptes a été amenée à formuler des préconisations de retour à l'équilibre budgétaire. Notre collectivité a fait la démonstration d'une gestion rigoureuse, la CRC soulignant d'ailleurs dans ses considérants les efforts d'économies déjà réalisés au cours des exercices antérieurs. Les recommandations d'économies supplémentaires sur la section de fonctionnement s'élèvent à 6,4 M€. Si cette somme ne compense que partiellement le besoin pour couvrir la dette de l'État à l'égard de notre collectivité, c'est tout de même une somme très importante qui s'ajoute aux efforts déjà fournis et résulte d'une investigation très large de la CRC pour trouver le maximum de baisses supplémentaires.

La majorité départementale a toujours défendu une ruralité vivante, impliquant un haut niveau d'intervention sur des compétences facultatives, notamment en direction des collectivités locales et des associations avec, en Lot-et-Garonne, des subventions d'investissement supérieures de 20 % à la moyenne des départements comparables (la CRC le relevait encore récemment dans son rapport sur la gestion départementale de 2010 à 2014).

Quant aux dépenses de personnel, alors que la CRC notait en début d'année des dépenses « très largement inférieures aux moyennes de la strate » (177 €/hab. contre 213 €/hab.), elle demande aujourd'hui de maintenir strictement la trajectoire engagée, pour parvenir à une réduction de l'ordre de 540 000 €.

En matière d'investissement enfin, la CRC a préconisé une réduction de 5,2 M€, indiquant que la section ne pourra excéder 45 M€ par an maximum « compte tenu de ses ressources propres ».

## Une hausse de fiscalité contrainte

La CRC, notant d'une part la volonté de ne pas faire subir une trop forte hausse de fiscalité aux Lot-et-Garonnais (part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties – TFPB- stable depuis 2009) et d'autre part l'importance des coupes budgétaires demandées, a recommandé une recette complémentaire de 15,5 M€. Ce qui implique un relèvement du taux de la TFPB de 22,63 % à 27,33% (pour comparaison : Gers = 33,85 % ; Tarn = 29,4 % ; Tarn-et-Garonne = 28,93 %). La hausse sera donc de 8 % en bas de feuille d'impôt de la TFPB payée uniquement par les propriétaires.

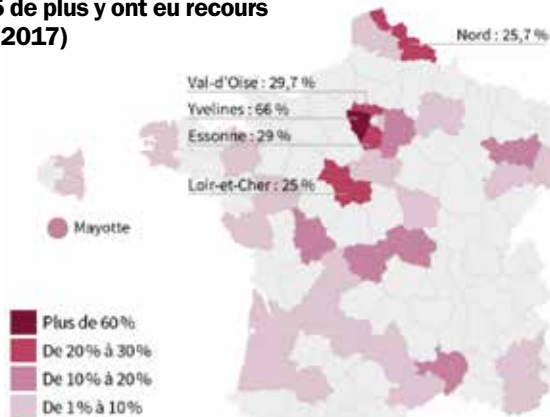
## SAUVER L'ESSENTIEL

Le risque était grand de voir les partenaires du Conseil départemental mis à mal par les préconisations de la CRC, au regard du niveau d'intervention élevé de la collectivité au titre de ses actions facultatives et des implications de la loi NOTRe. En faisant valoir l'importance du soutien du Département aux forces vives du territoire, la collectivité est parvenue malgré tout à limiter l'impact des coupes supplémentaires demandées :

- **La préservation du niveau de subvention aux associations à hauteur de 2/3 des montants attribués en moyenne, alors même que le risque de devoir arrêter toute aide sur cette compétence facultative était réel.**
- **Le maintien de certaines interventions en matière d'attractivité du territoire et de promotion des produits agricoles, une application stricte de l'esprit de la loi NOTRe ayant pu conduire à l'arrêt total de l'intervention départementale, même indirecte, en matière d'économie et d'agriculture\*.**
- **Une moindre progression de la contribution au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours à +0,5 % (au lieu des 2 % prévus)**

\*extrait du rapport de la CRC : « CONSIDÉRANT qu'en application de la loi 2015-995 du 7 août 2015, les départements n'ont plus de compétences économiques ; qu'il faut en déduire que le département de Lot-et-Garonne doit se désengager du syndicat mixte intercommunal de développement économique du Marmandais (SMIDEM), du marché d'intérêt national (MIN) et par ailleurs mettre un terme, compte tenu des engagements juridiques existants, à l'ensemble de ses aides directes au développement économique ; qu'à ce jour les crédits doivent subir une attrition de 549 000 € ; que le conseil départemental doit en outre engager son retrait du soutien à la ligne aérienne d'Agen, conformément aux dispositions rappelées dans la circulaire ministérielle NOR RDFB 1520836N du 22 décembre 2015 relative aux conséquences de la loi « NOTRe » en matière de suppression de la clause de compétence générale des départements ».

Pour la seule année 2016, 36 Départements ont eu recours au levier fiscal, avec une augmentation de 13 % en moyenne (15 de plus y ont eu recours en 2017)



ÉVOLUTION DE LA TAXE DÉPARTEMENTALE SUR LE FONCIER BÂTI, EN % (2016)

Source : Journal Le Monde

> Rapport intégral consultable sur [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

# Un combat de longue haleine

Le Lot-et-Garonne figure parmi les premiers à avoir interpellé les représentants du pouvoir central sur la situation injuste des Départements ruraux et réclame que l'État prenne enfin ses responsabilités. Car, en laissant s'accumuler sa dette à l'égard des Départements en raison de la non-compensation des allocations de solidarité nationale, au lieu d'être garant de l'égalité entre les territoires, l'État accélère les fractures du pays.

Associant les représentants des différentes sensibilités de l'assemblée départementale, Pierre Camani poursuit ce combat de longue haleine avec la volonté que le Lot-et-Garonne serve d'exemple pour la construction d'un nouveau contrat de confiance entre l'État et les collectivités.



24 mai 2016

Les finances des Départements ruraux se dégradent depuis de nombreuses années. En mai 2016, Pierre Camani en est déjà à plusieurs interpellations auprès du Gouvernement pour que ce dernier prenne ce dossier à bras le corps.



6 octobre 2016

A l'occasion de la venue du Premier Ministre Manuel Valls en Lot-et-Garonne, Pierre Camani avait de nouveau attiré son attention sur la spécificité des Départements ruraux et sur l'urgence d'une péréquation pérenne pour leur permettre de poursuivre leurs missions au service des habitants.



3 avril 2017

Sans réponse de l'État aux nombreuses sollicitations de la collectivité, le Conseil départemental a adopté le 3 avril dernier un budget de résistance prévoyant une recette exceptionnelle attendue de l'État de 20 millions d'euros afin d'équilibrer son budget.



19 mai 2017

Pierre Camani adresse une lettre ouverte au nouveau Président de la République pour l'alerter sur les difficultés budgétaires rencontrées par les Départements ruraux, notamment celui de Lot-et-Garonne. Il sollicite une audience pour exposer cette situation.



24 mai 2017

Premier département en France à avoir osé porter le fer dans la plaie, le Lot-et-Garonne devient le porte-étendard des Départements ruraux. Pierre Camani est invité à s'exprimer sur le sujet au JT du 19/20 sur France 3.



21 juin 2017

Une délégation composée de représentants des trois groupes politiques composant l'Assemblée départementale s'est rendue mercredi 21 juin à Paris pour défendre d'une seule et même voix la cause lot-et-garonnaise. Les parlementaires lot-et-garonnais (députés et sénateur) se sont également associés à cette démarche. Les élus se sont d'abord rendus à l'Assemblée des Départements de France (ADF).

21 juin 2017



La délégation lot-et-garonnaise a également été reçue au Ministère de la Cohésion des Territoires par des représentants de la Présidence de la République, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Cohésion des Territoires et de la Direction générale des collectivités locales, qui ont unanimement reconnu les difficultés structurelles des Départements ruraux et les efforts de gestion déjà réalisés par le Département de Lot-et-Garonne.



28 mai 2017

Pierre Camani s'est vu confier par le président de l'ADF, Dominique Bussereau, la responsabilité de conduire un groupe de travail pour la défense des Départements ruraux. Dans la foulée, il participe à un débat portant sur les finances des Départements sur Public Sénat. A revoir sur [www.publicsenat.fr/espace-replay](http://www.publicsenat.fr/espace-replay) (émission *Politique 360°*)

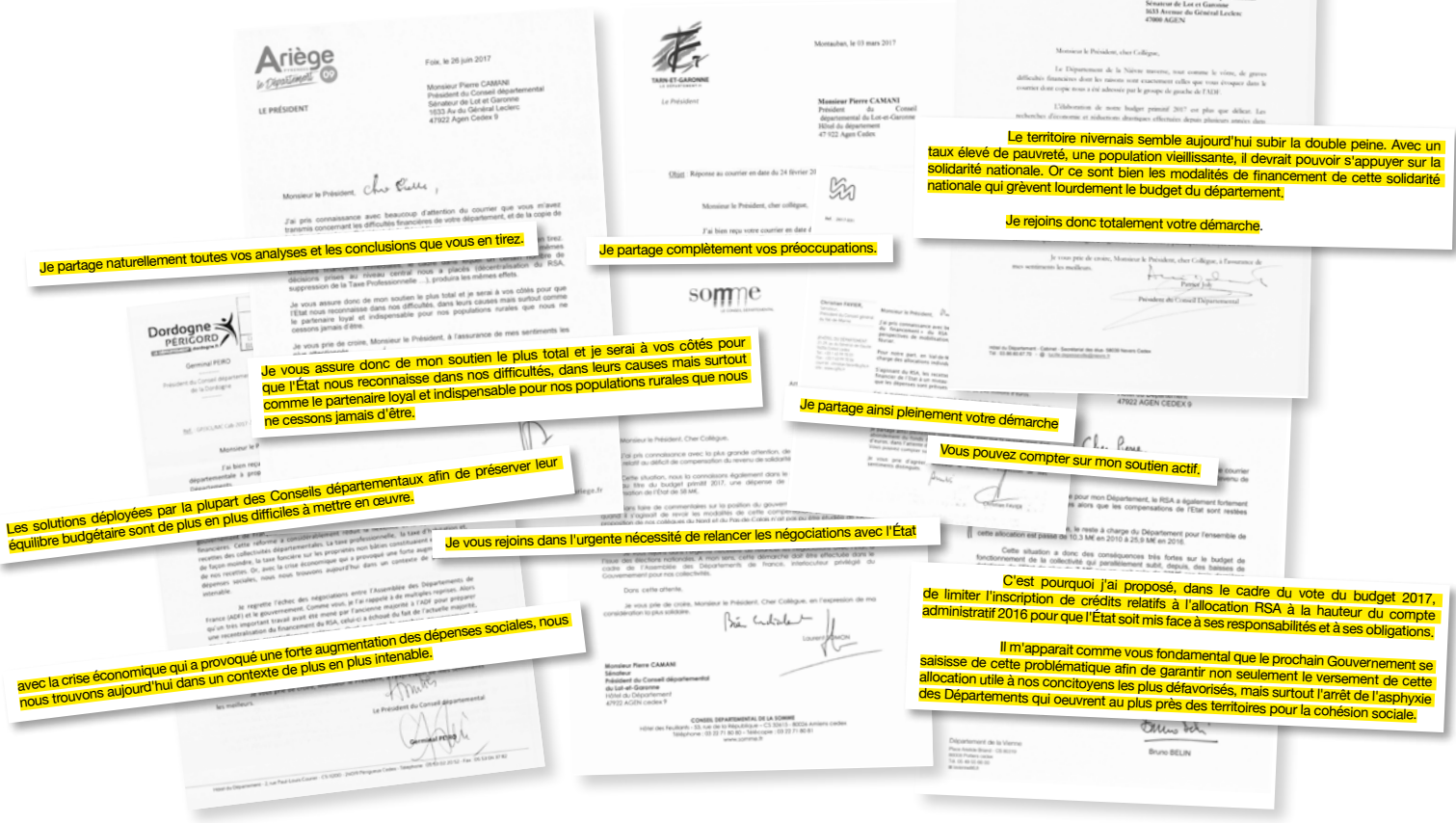
6 juillet 2017

Pierre Camani faisait partie du comité exécutif restreint de l'ADF qui a rencontré le Président de la République. Il a réitéré sa proposition pour que le Lot-et-Garonne soit un département pilote dans l'expérimentation de nouveaux dispositifs sur la base d'un pacte de confiance avec l'État assorti des moyens nécessaires et de l'autonomie suffisante.



# Le Lot-et-Garonne, chef de file de la mobilisation pour la défense des Départements ruraux

Depuis l'initiative de la collectivité pour défendre, à travers son propre combat, la cause de tous les Départements ruraux, Pierre Camani a reçu un grand nombre de soutiens de la part de ses homologues de toutes tendances politiques.



Expression des groupes politiques

## GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Le 6 juillet, à l'issue d'une mobilisation à laquelle l'ensemble des groupes politiques se sont associés, le Conseil départemental a adopté un budget proposé par la Chambre régionale des comptes (CRC). Nous devons être totalement transparents : ce budget n'est pas celui que nous aurions souhaité pour notre Département qui souffre d'une compensation insuffisante de ses dépenses de solidarité effectuées au titre de la solidarité nationale. Mais quelle alternative lorsque la loi prévoit que le rejet des propositions de la CRC se traduirait par une mise sous tutelle du Département ?

En adoptant ce budget, nous avons pris nos responsabilités et sauvé ainsi l'essentiel des politiques qui fondent notre action. Parce que la CRC a relevé une gestion maîtrisée de nos dépenses de fonctionnement, nous avons obtenu que la réduction imposée de celles-ci n'entraîne pas une diminution trop forte des subventions au tissu associatif. Quant à la taxe foncière payée par les propriétaires, la poursuite des efforts de gestion limitera son inévitable augmentation à 8 % de la feuille d'impôt. Pour autant, cette situation ne peut nous satisfaire. Il nous appartient maintenant de fédérer l'ensemble des Départements ruraux victimes de cette même injustice pour gagner ensemble ce combat légitime.

Majorité départementale  
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72  
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

## GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Combien de fois notre groupe a-t-il été moqué par la majorité départementale lorsqu'il alertait sur la situation des finances du Département ? Combien de fois avons-nous demandé des mesures d'économie pour redresser les comptes ? Il aura fallu la saisine de la Chambre régionale des comptes et un risque de mise sous tutelle pour que la majorité socialiste prenne enfin la mesure de nos difficultés.

L'État a évidemment une part importante de responsabilité. Au cours des cinq dernières années, la gauche a délibérément abandonné les collectivités : baisse de dotations, retraits de compétences, transferts de charges... Mais la majorité départementale n'a pas été capable de pallier cet abandon. Résultat : nous sommes aujourd'hui le seul département de France à faire l'objet d'une telle procédure.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

## GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Le combat continue. Plus que jamais. Il y a eu la lettre adressée au président Macron, la pose symbolique de la banderole, ensuite, sur les grilles de l'Hôtel du Département, puis ce voyage express à Paris fin juin. Une seule certitude aujourd'hui, le Lot-et-Garonne va devenir le département pilote dans la défense de la ruralité. Une sorte de laboratoire pour réparer la fracture territoriale. Et ça c'est déjà une « petite » victoire dans le bras de fer engagé contre l'État. Le combat continue...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel / 06 45 74 46 14